

La nouvelle installation est arrivée à mettre en place, et ceci malgré l'aide d'un cabinet spécialisé. Les comptes administratifs 2016 (commune, eau et assainissement) de La Cornuaille, du Louroux-Béconnais et de Villemoisais ont été votés à l'unanimité, sans opposition ni abstention. « La comptabilité est saine, il n'y a pas d'emprunts à risque, conformément aux inscriptions budgétaires. C'est une bonne base de départ pour la commune nouvelle », a souligné le maire, M. Bourcier. La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), a fait appel au cabinet Klopfer afin d'examiner les hypothèses en matière de fiscalité pour l'ensemble des communes du territoire, à la suite de la fusion des intercommunalités. Malgré le professionnalisme de ce cabinet, la mise en œuvre et

la nouvelle installation est arrivée à mettre en place, et ceci malgré l'aide d'un cabinet spécialisé. Les comptes administratifs 2016 (commune, eau et assainissement) de La Cornuaille, du Louroux-Béconnais et de Villemoisais ont été votés à l'unanimité, sans opposition ni abstention. « La comptabilité est saine, il n'y a pas d'emprunts à risque, conformément aux inscriptions budgétaires. C'est une bonne base de départ pour la commune nouvelle », a souligné le maire, M. Bourcier. La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), a fait appel au cabinet Klopfer afin d'examiner les hypothèses en matière de fiscalité pour l'ensemble des communes du territoire, à la suite de la fusion des intercommunalités. Malgré le professionnalisme de ce cabinet, la mise en œuvre et

« Rénover le château d'eau pour l'image qu'il renvoie »

Au Louroux-Béconnais, le marché de rénovation du château d'eau sera attribué à l'entreprise Vertical, pour un montant de 280 354 € HT. Le maire assure que « toutes les garanties seront prises pour assurer la continuité du service d'eau avant le début des travaux », la durée du chantier étant prévue sur environ huit semaines, de mai à juin. « Le Château d'eau est, avec l'église le second bâtiment visible sur la commune. Il est important de la rénover pour l'image qu'il renvoie lorsque l'on arrive aux abords de la commune ». Par ailleurs, la construction de l'école

relative au remplacement des canalisations d'eau, dans le bourg de la commune à retourner vers Candé, s'élève à 29 261,84 € TTC. D'autre part, des travaux supplémentaires pour une mise aux normes contre les risques incendies seront réalisés dans le cadre des travaux de rénovation d'un commerce. A Villemoisais, le camping sera ouvert du 15 mai au 17 septembre. La piscine sera ouverte du 8 juillet au 30 août et deux maîtres nageurs en assureront la surveillance. Les tarifs 2017 pour le camping et la piscine seront les mêmes qu'en 2016.

Bureaux de vote
Concernant les élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai, les bureaux de vote seront ouverts de 8 à 19 heures.



François Jaunait, le premier magistrat de la commune.

voir, un chemin piétonnier relie la rue du Petit-Anjou à la rue de la Liberté, en passant par la route de Savennières », précise le maire. La municipalité se félicite également de l'engagement citoyen et de la mise en place des ateliers « A Tout Follosains ».

► Rochefort-sur-Loire. Assainissement : les travaux engagés seront poursuivis

Réuni sous la présidence de Catherine Guinément, le maire, et en présence de Nancy Audoly, Trésorier public, le Conseil municipal a voté le budget annexe de l'assainissement 2017.

La section investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 278 000 €. Il en est de même pour la section d'exploitation, équilibrée à 257 110 €. Le montant global de ce budget annexe est de 535 110 €.

À ce sujet, Philippe Anquetil, conseiller municipal a demandé : « Qu'en est-il du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes Loire-Layon-Aubance ? ». Le référent dans le domaine, Philippe Allizart, a répondu : « En accord avec la Communauté de communes Loire-Layon-Aubance, les communes peuvent continuer les travaux engagés, dans l'attente du transfert en 2019 ».

Dotations aux écoles. Bruno Cheminat, adjoint à l'enfance et aux sports, expose : « Les deux commissions, finances, et enfance jeunesse et sports avaient proposé de reconduire, en 2017, les dotations

aux écoles, ce qui nous donnera, par enfant, et pour l'année, 32,50 € pour les projets pédagogiques, et 58 € par enfant en matériel pédagogique ». Le montant global de la dotation par élève domicilié sur la commune sera donc de 90,50 €.

Aides aux séjours. Les collégiens et lycéens domiciliés à Rochefort sont bénéficiaires des séjours linguistiques et d'études. Les aides seront de 27 à 99 €, selon le quotient familial.

Régularisation. La régularisation 2016 à l'Organisme de gestion (OGE), d'un montant de 4 981 €, sera versée en une fois.

Rochefort Animation. L'association Rochefort Animation propose de verser 4 000 € du profit du fonctionnement de la piscine du Louet, mais il nous appartient d'accepter », précise le maire. Le Conseil a approuvé ce don avec reconnaissance.

Subventions. La liste de toutes les subventions accordées aux associations peut être consultée en mairie.

Le conseil municipal se réunira jeudi 6 avril à 20 heures à la mairie de Rochefort-sur-Loire.

Brissac-Quincé

« A l'Espace jeunes, on a tendu l'oreille »



Nicolas Baron (à gauche) et Houamev Vaslin, les deux animateurs de l'Espace Jeunes, préparent les vacances de printemps.

À quelques jours des vacances de printemps, Houamev Vaslin a concocté un programme d'activités, qu'il propose avec Justine et Nicolas, ce mois d'avril à l'Espace Jeunes. Avec le souci de rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Comment concilier l'attente des plus jeunes et celles des ados ?
Houamev Vaslin : « C'est l'un des problèmes auxquels on a dû faire face lorsqu'on a constaté, il y a quelques mois, une baisse sensible de la fréquentation. Il fallait trouver un équilibre entre les centres d'intérêt des 11-12 ans, et ceux des 15-17 ans... C'est chose faite ! Au

travers d'un programme où l'on jongle avec la diversité des activités, la multiplication des lieux, et en ouvrant largement la porte aux jeunes des centres voisins. »

Et plus concrètement ?
« On a tendu l'oreille à toutes les propositions. L'une des règles, à l'Espace Jeunes, c'est de faire en sorte que chacun soit complètement acteur de ses loisirs. L'un est mordu de pêche ? On ira taquiner la truite à l'étang de Charcé-Saint-Ellier. Telle adolescente souhaitait retrouver, avec ses copines, ce qu'elle avait connu lors d'un Escape game en famille ? On a prévu une sortie à Angers, avec un géocaching. On accueillera des

groupes de Soullaines-sur-Aubance, de Mûrs-Erigné, de Doué-la-Fontaine et même de Saumur, à l'occasion d'un tournoi de football en salle. On fera en revanche le déplacement à Soullaines pour une rencontre de badminton ou pour construire des boomerangs ! »

Avec une ouverture aussi vers les personnes plus âgées ?
« Tout à fait. Les parents sont invités à une soirée baby-foot. Et avec le Conseil municipal des Jeunes, on se retrouvera pendant les après-midi des samedis 8, lundi 10 et mardi 11 avril, pour construire des bacs de jardinage pour les aînés de la résidence Panmetier. »

Une activité nouvelle chaque jour

Les activités seront légion pendant ces vacances de printemps, du 8 au 22 avril, à l'Espace Jeunes. En voici le détail.

- Jeux vidéo.** A l'Espace Jeunes, lundi 10 avril, de 14 à 21 heures.
- Partie de pêche.** À l'étang de Charcé-Saint-Ellier, mardi 11, de 14 à 18 heures.
- Badminton.** À la salle des sports de Soullaines-sur-Aubance, mercredi 12, de 14 à 18 heures.
- Tournoi de football en salle.** Au complexe sportif du Marin (ou à la salle de l'Aubance), jeudi 13, de 10 à 18 heures.
- Escape game et géocaching.**

- Sortie à Angers, vendredi 14, de 14 à 18 heures (participation : 15 €).
- Tournoi de baby-foot.** A l'Espace Jeunes, vendredi 14, à partir de 20 heures. Ouvert à tous. Les parents seront les bienvenus.
- C'est ici choice !!** Sorties, activités diverses... mardi 18, de 14 à 18 heures. Les jeunes proposeront eux-mêmes les activités qu'ils souhaitent.
- Construction de boomerangs.** A Soullaines-sur-Aubance, mercredi 19, de 14 à 18 heures.
- Floorball.** Avec les jeunes de Mûrs-Erigné et de Soullaines, jeudi 20, de 14 à 18 heures.
- Sortie VTT.** Vendredi 21, de 14 à 18 heures.

- Chantier/bricolage.** Construction de bacs de jardinages pour les aînés de la Résidence Panmetier, samedi 8, lundi 10 et mardi 11, de 14 à 17 heures.
- Atelier Mix.** En vinyles, en CD ou à partir de musique numérique. Du mardi 18 au vendredi 21, de 10 à 12 heures. L'objectif sera de préparer un set de 15 à 20 minutes qui sera présenté en live lors de la soirée du carnaval, le 30 avril.
- Comment participer ?** Il faut adhérer à l'association Enjeu (10 € pour l'année).
- Où s'adresser ?** A l'Espace Jeunes, 2 bis, rue Désiré-Gayet. Tél. 02 41 79 24 86.

Les jeunes électeurs ont reçu leur carte



Les jeunes électeurs ont bénéficié d'une leçon de citoyenneté à la mairie.

Les élections approchent, et les jeunes Rochefortais de 18 ans, au nombre de 17, étaient invités samedi 1^{er} avril à la mairie de la commune afin de recevoir officiellement leur carte électorale. Six se sont présentés et cinq se sont excusés. Catherine Guinément, maire de

Rochefort-sur-Loire, assisté de Bruno Cheminat, adjoint à l'éducation, l'enfance, la jeunesse et le sport et de Paul Richard, membre du comité de révision de la liste électorale, a rappelé le rôle du citoyen, son devoir et l'importance du droit de vote. Chacun a reçu le livret du citoyen.

JARDIN • FLEURS • DECO • ANIMAUX

OUVERT LE DIMANCHE

GRAND CHOIX DE PLANTES POUR LES RAMEAUX

1 ACHETE 1 GRATUIT

9,95€ les 2 sacs de 40 litres

Jardinierie des Champs - VIHIERS

Ouvert lundi 14h-19h - Mardi au samedi 9h-12h30/14h-19h

DIMANCHE : 9h30-12h30 et 14h30-19h30

www.lescompagnonsdessaisons.com

le Courrier de l'Ouest Recherche (h/f)

CORRESPONDANT à CHAMP-SUR-LAYON

- Vous vous intéressez à la vie locale
- Vous aimez les contacts et pouvez compter sur un moyen de locomotion
- Vous êtes à l'aise dans l'expression écrite et orale
- Vous disposez d'un appareil photo numérique

Entre la rédaction locale : Rédaction du Courrier de l'Ouest BP 10728 49007 ANGERS CEDEX 01 Tél. 02 41 255 255 ou redac.angers@courrier-ouest.com

Cette activité d'appoint peut vous intéresser